

Agence IDF: 8 rue du ponceau, 95 000 CERGY

Siège: 2 rue Féron, 27590 PITRES

## SYNDIC COPROPRIETE

Personne physique ou morale en charge de la gestion de la copropriété, le syndic est régi par la loi Hoguet de 1970 et le règlement de copropriété qui fixe le cadre de ses missions. Dans la plupart des cas cette fonction est assurée par une entreprise ou un professionnel dont le métier est réglementé par la loi. Pour toutes les questions concernant la copropriété, les copropriétaires se tournent régulièrement vers lui.

## A la gestion d'une copropriété sans syndic?

Avoir un syndic est une obligation légale pour la copropriété mais pour plusieurs raisons elle peut se retrouver sans syndic. Lorsque c'est le cas et en attendant qu'un syndic soit désigné, un administrateur provisoire est alors choisi sur une liste pour administrer la copropriété. Si aucun syndic n'est désigné par la nouvelle assemblée générale, un syndic judiciaire est nommé.

## A la composition d'un syndic?

Une copropriété peut avoir recours soit à un syndic professionnel soit à un syndic bénévole. C'est le mandataire du syndicat des copropriétaires. Cependant, comment choisir entre un syndic professionnel ou non professionnel pour administrer la copropriété ?

## A la possibilité de changer de syndic ?

Il est possible de changer de syndic de deux façons : soit

- Par révocation sur un motif légitime
- À l'échéance du mandat du syndic. C'est uniquement en assemblée générale des copropriétaires que doit être décidé le changement de syndic.

## A la définition d'un syndic professionnel?

Un syndic professionnel est une personne physique ou morale qui assure la gestion administrative, financière et comptable de la copropriété. Il s'assure du bon fonctionnement de l'immeuble et du respect des décisions prises les copropriétaires.



Agence IDF: 8 rue du ponceau, 95 000 CERGY

Siège: 2 rue Féron, 27590 PITRES

## Au rôle du syndic de copropriété ?

Le syndic est en charge de la gestion de tout l'immeuble. C'est un acteur clé de la copropriété. Il veille au bon fonctionnement de l'immeuble et assure la gestion administrative, comptable et financière de la copropriété.

## A la définition d'un syndic provisoire ?

La loi permet plusieurs modes de désignation d'un syndic provisoire qui doit obéir à une procédure dérogatoire. En règle générale le premier syndic est choisi par le promoteur et il en négocie les termes contractuels.

Objectif: implémentation du syndic en ligne + personnalisable!

Création d'une offre simplifiée pour la gestion comptable et administrative. C'est pour mettre fin les documents papiers (dématérialisation des documents papiers). Il faut retrouver tous les documents en ligne.

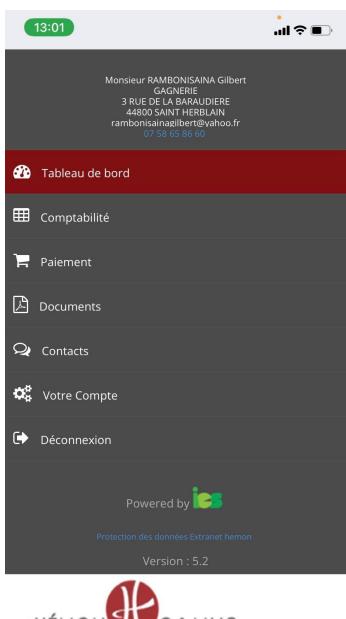


Site web: https://rtgeo.fr Agence IDF: 8 rue du ponceau, 95 000 CERGY

Siège : 2 rue Féron, 27590 PITRES

## STRUCTURE DE BASE

## 1. INTERFACE EXTRANET







Agence IDF : 8 rue du ponceau, 95 000 CERGY

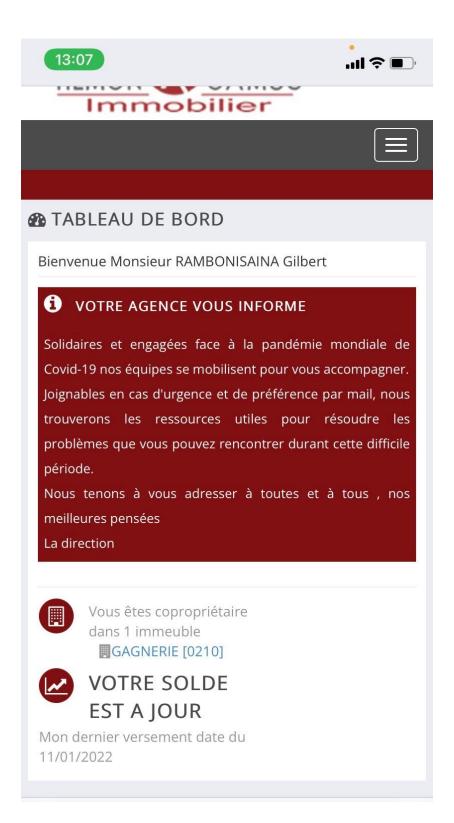
Siège : 2 rue Féron, 27590 PITRES **2. TABLEAU DE BORD** 





Agence IDF: 8 rue du ponceau, 95 000 CERGY

Siège : 2 rue Féron, 27590 PITRES





Site web: https://rtgeo.fr Agence IDF: 8 rue du ponceau, 95 000 CERGY

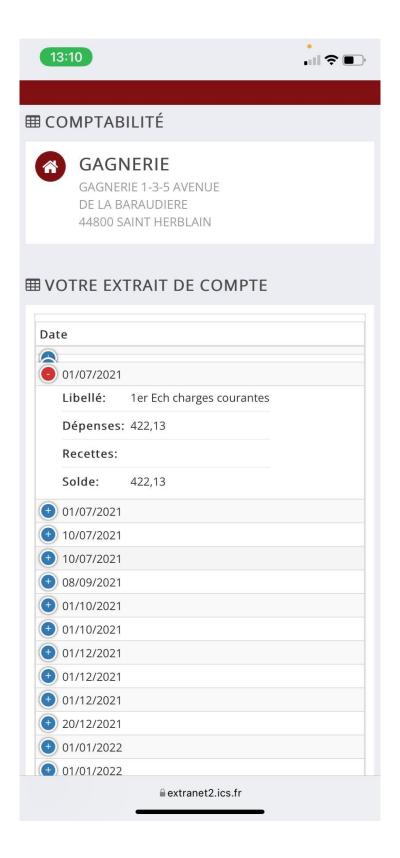
Siège : 2 rue Féron, 27590 PITRES **3. COMPTABILITÉ** 





Agence IDF : 8 rue du ponceau, 95 000 CERGY

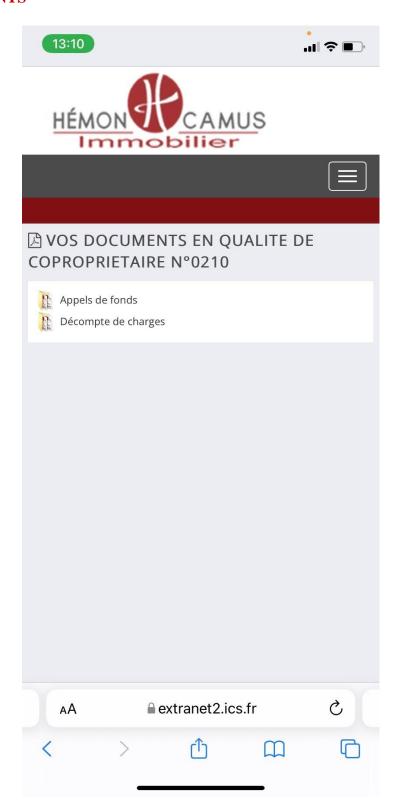
Siège : 2 rue Féron, 27590 PITRES





Site web: https://rtgeo.fr Agence IDF: 8 rue du ponceau, 95 000 CERGY

Siège : 2 rue Féron, 27590 PITRES **4. DOCUMENTS** 

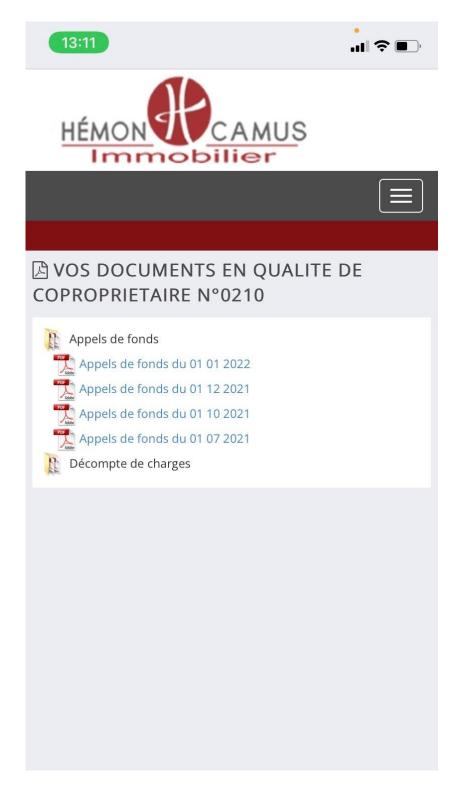




Agence IDF: 8 rue du ponceau, 95 000 CERGY

Siège : 2 rue Féron, 27590 PITRES

## 4.1. APPELS DE FONDS

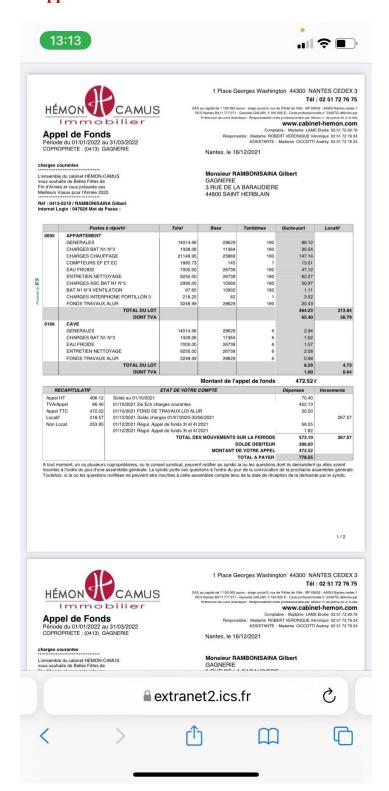




Agence IDF: 8 rue du ponceau, 95 000 CERGY

Siège : 2 rue Féron, 27590 PITRES

## 4.1.1. Détails appels de fonds





Agence IDF : 8 rue du ponceau, 95 000 CERGY

Siège : 2 rue Féron, 27590 PITRES

## 4.2. DÉCOMPTE DES CHARGES OU APPELS DE PROVISIONS





5 RUE DU PAYS DE FRANCE - OS 20512 95015 CERGY PONTOISE CEDEX **TÉL.: 01 30 75 91 14** Fax: 01 30 75 13 30 vexin@foncie.fr

Cergy Pontoise Cedex, le 20/12/2021 / 192533977.192547852.

### APPELS DE PROVISIONS

Période du 01/01/2022 au 31/03/2022

Copropriété : ESPACE ST CHRISTOPHE 2 ESPACE SAINT CHRISTOPHE 2

1 AV DES BEGUINES - 21 AV DES GENOTTES

95800 CERGY SAINT CHRISTOPHE

Copropriétaire : - S.C.I. AIGEUS

Les Interlocuteurs à votre service

MME EGEE GERALDINE C/O ZTECH - BP 48461 21 AV DES GENOTTES 95800 CERGY PONTOISE CEDEX

Avance

Référence : S.000378.00210

Page N\* 1/2

ESPACE CLIENT

Pour vous identifier

Vote identifier

A3888CAK8874F

Vote mot de passe

Provisions

Autres avances

N° Lot	Ent.	Esc.	Et.	Type de lot	Tant.			
225	0000	L	002	LOCAL	2	228		
251	0000	1	002	LOCAL		20		
82	0000	G	288	PARKING N° 2 - 84		4		
83	0000	G	288	PARKING N° 3 - 85		4		
(*)								
(*): Détail sur demande.								
Rubriques de charges								
Appel n 1 :PROVISION/OPERATIONS COURANTES								

05 0000	9	200	PARKING N 5-05	l	-			
(*): Détail sur demande.				<u> </u>		314,32	0,00	3.843,43
Buildaues de characs				Durdani Barinda	Base de répartition		Mater Conta Bart	
Rubriques de charges					Budget Période	Individuel	Total	Votre Quote Part
Appel n 1 :PROVISION/OPERATIONS COURANTES								
Lot n* 251 LOCA	L							
	DEPE	NSES G	ENERALES NOUVELLE		13.535,00	132	9952	179,43
	DEPE	NSES B	ATIMENT		7.737,50	132	10000	102,10
	DEPE	NSES A	SCENSEUR A		1.062,50	543	10400	55,50
	DEPE	NSES A	SCENSEUR B		1.062,50	543	10400	55,50
Sous-total								392,53
Lot n° 225 LOCA	L							
	DEPE	NSES G	ENERALES NOUVELLE		13.535,00	228	9952	310,09
	DEPE	NSES B	ATIMENT		7.737,50	228	10000	176,41
	DEPE	NSES A	SCENSEUR A		1.062,50	400	10400	40,87
	DEPE	NSES A	SCENSEUR B		1.062,50	400	10400	40,87
Sous-total								568,24
Total appel Copr	opriétaire							960,77
Appeln 1 :F	ONDS TR	AVAUX A	ALUR					
Lot nº 251 LOCA	L							
	FOND	S TRAV	AUX ALUR		1.337,50	132	9952	17,75
Sous-total	Sous-total							17,75
Lot nº 225 LOCA	L							
	FOND	S TRAV	AUX ALUR		1.337,50	228	9952	30,64
Sous-total								30,64
Total appel Copr	Total appel Copropriétaire							48,39
Total des appels								1.009,16



Agence IDF: 8 rue du ponceau, 95 000 CERGY

Siège: 2 rue Féron, 27590 PITRES



**FONCIA** 

VEXIN

5 RUE DU PAYS DE FRANCE - OS 20512 95015 OERGY PONTOISE OEDEX

Tél.: 01 30 75 91 14 Fax: 01 30 75 13 30 vexin@foncie.fr

Cergy Pontoise Cedex, le 20/12/2021 / 192533977.192547852.

### APPELS DE PROVISIONS

Période du 01/01/2022 au 31/03/2022

Copropriété : ESPACE ST CHRISTOPHE 2

ESPACE SAINT CHRISTOPHE 2 1 AV DES BEGUINES - 21 AV DES GENOTTES

95800 CERGY SAINT CHRISTOPHE

Copropriétaire : - S.C.I. AIGEUS

Les interlocuteurs à votre service Gestionnaire : JACQUES Jean Maxime 01.30.75.34.03

Comptable : SOUFFRET Nathalle 01 30 75 34 06 Référence : S.000378.00210 Page N\* 2/2

MME EGEE GERALDINE C/O ZTECH - BP 48461

21 AV DES GENOTTES

95800 CERGY PONTOISE CEDEX

#### Relevé de compte depuis le 01/10/2021

Date	Libellé de l'opération	Débit	Credit
01/10/2021 01/10/2021 11/10/2021 11/10/2021 02/12/2021 01/01/2022 01/01/2022	COTISATION FONDS TRAVAUX 01/10/2021 Prov./Chg courante 01/10/2021 S.C.I. AIGEUS Privt 2398776 du 11/10/2021 S.C.I. AIGEUS DOSSIER PROMESSE DE VENTE COTISATION FONDS TRAVAUX 01/01/2022 Prov./Chg courante 01/01/2022	48,38 960,97 299,00 48,39 960,77	48,38 960,97
	Solde en notre faveur (Euros.) 1.308,16	2.317,51	1.009,35

<sup>&</sup>quot;A tout moment, un ou plusieurs copropriétaires, ou le conseil syndical, peuvent notifier au syndic la ou les questions dont la demandent qu'elles scient inscrites à l'ordre du jour d'une assemblés générale. Le syndic pote ces questions à l'ordre du jour de la convocation de la prochaine assemblés générale. Toutefois, si la ou les questions notifiées ne peuvent être inscrites à cette assemblés compte tenu de la date de réception de la demande par le syndic, elles le sont à l'assemblés eulvante. Le ou les copropriétaires ou le conseil syndicai qui demandent l'inscrition d'une question à l'arcide du jour notifient au syndic, evec leur demande, le projet de résolution insque cette notification ent regais en application des 7° et 8° du l de l'article 21 de l'article 25 de la loi du 10 juillet 1955, il est accompagné d'un document précisent l'implication d'une question et le consistance des traveux.

Le syndic rappelle les dispositions du présent article sur les appels de fonds qu'il adresse aux copropriétaires."

Prélévement effectué sur le compte indiqué ci-dessous

le 10/01/2022

ICS:FR74ZZZ860EA7 RUM:T0399C000016674N000000840 BIC:BNPAFRPPXXX IBAN:FR763000401856xxxxxxxxxx969511

Intitulé du compte: - S.C.I. AIGEUS

10/01/2022 48.39 10/01/2022 1 259,77

12



Agence IDF: 8 rue du ponceau, 95 000 CERGY

Siège: 2 rue Féron, 27590 PITRES

## 5. FICHE D'INFORMATION



# Dossier Promesse de Vente FICHE D'INFORMATION (Loi ALUR)

Date prévisionnelle de la promesse de vente : 08/12/2021

Copropriétaire vendeur : - S.C.I. AIGEUS

Adresse de l'immeuble : ESPACE ST CHRISTOPHE 2 ESPACE SAINT CHRISTOPHE 2

1 AV DES BEGUINES - 21 AV DES GENOTTES

95800 CERGY SAINT CHRISTOPHE Lot(s) concerné(s): N°82, 83, 131, 132, 133, 142, 225, 251, 252

20(6) concerne(6) . 14 62, 65, 151, 152, 155, 142, 225

Frais établissement de ce document : 299.00 €

## Article L721-2, → 1°CCH

## 1º) Documents relatifs à l'organisation de l'immeuble :

- Fiche synthétique de la copropriété
- Règlement de copropriété, et état descriptif de division ainsi que les modificatifs publiés
- Les Procès-Verbaux des assemblées générales des 3 demières années
- Le carnet d'entretien de la copropriété
- Les conclusions du diagnostic technique global (si le Syndicat des Copropriétaires l'a fait réaliser)

## Article L721-2, → 2°, a° CCH

# $2^{\circ}$ ) Documents relatifs à la situation financière de la copropriété et du copropriétaire vendeur :

### A- QUOTE PART DE CHARGES POUR LES LOTS OBJETS DE LA MUTATION

	BUDG	Au titre du GET PREVISIO	NNEL	Au titre des DEPENSES HORS BUDGET		
	Quote-part appelée	Quote-part réelle	Dont quote- part PAYEE	Quote-part appelée	Quote-part réelle	Dont quote- part PAYEE
Exercice (N-1)	3832.63	3773.25	3773.25	1459.29	0.00	0.00
Exercice (N-2)	4094.10	3877.22	3877.22	197.04	0.00	0.00



Agence IDF : 8 rue du ponceau, 95 000 CERGY

Siège : 2 rue Féron, 27590 PITRES



# Article L721-2, → 2°, b° CCH

### B- SOMMES:

## B.2 - INCOMBANT AU NOUVEAU COPROPRIETAIRE:

(Reconstitution des avances, dont avance de trésorerie et/ou avances spéciales)

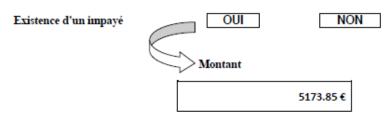
Montant 314.32 €

# Article L721-2, → 2°, c° CCH

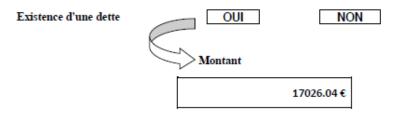
### C- ETAT GLOBAL DES IMPAYES AU DERNIER JOUR DE L'EXERCICE APPROUVE

Au: 31/12/2020

C.1 - Impayés de charges au sein du syndicat (au dernier jour de l'exercice approuvé)



C.2 - Dette du syndicat vis-à-vis des fournisseurs (au dernier jour de l'exercice approuvé)



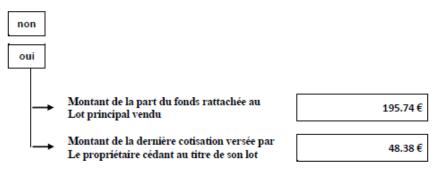


Site web: https://rtgeo.fr Agence IDF: 8 rue du ponceau, 95 000 CERGY

Siège : 2 rue Féron, 27590 PITRES

# Article L721-2, → 2°, d° CCH

D. EXISTENCE D'UN FONDS DE TRAVAUX Art. 14.2 (LOI ALUR) non remboursable par le syndicat :



Demandeur : - PROMESSE

Référence :

Référence :

Référence :

Référence : 378/ 210/ 62/VENTE N° 18103

Date : 08/12/2021

Date : 08/12/2021

Signature :

Signature :

FONCIA VEXIN

FONCIA VEXIN

Signature :

Cachet :



Agence IDF: 8 rue du ponceau, 95 000 CERGY

Siège: 2 rue Féron, 27590 PITRES

### **PLANNING**

## Les trois questions indispensables :

- Quelles sont les tâches à accomplir ?

Combien de temps cela va-t-il prendre ?

- Qui doit accomplir ces tâches?

Les 7 étapes à suivre pour répondre à ces trois questions et planifier correctement le projet :

## 1. Bien comprendre le(s) objectif(s), le périmètre et les livrables du projet ;

Les objectifs du projet doivent être clairs et précis pour vous et votre équipe. Cela peut sembler évident, mais si vous ne savez pas quelle est la finalité de votre projet, cela peut compromettre sa réussite. Vous devez savoir dans quelle direction vous allez afin de vous impliquer, d'être motivé et de croire en votre projet.

Il est également important de connaître l'étendue du projet ainsi que les différents livrables à fournir.

### 2. Définir les tâches à réaliser

Vous devez définir l'ensemble des tâches à accomplir pour réaliser votre projet. Une tâche conséquente devra être divisée en plusieurs petites tâches qui seront alors plus faciles à comprendre et à effectuer.

## 3. Estimer la durée de chaque tâche

Vous devez désormais déterminer le temps (heures / jours / semaines) et les efforts nécessaires à l'accomplissement de chacune des tâches. Cette étape est cruciale pour définir la durée totale du projet.



Agence IDF: 8 rue du ponceau, 95 000 CERGY

Siège : 2 rue Féron, 27590 PITRES

### 4. Ordonnancer les tâches

Cette étape consiste à établir l'ordre dans lequel les tâches de votre projet doivent être exécutées et les liens entre chacune des tâches. Si certaines tâches peuvent être réalisées en parallèle, d'autres dépendent du démarrage ou de la fin d'une autre tâche.

## 5. Attribuer les ressources à chaque tâche

Qui fait quoi dans votre projet ? Maintenant que vous connaissez toutes les tâches à accomplir, leur durée, leur ordre d'accomplissement et leur dépendance les unes aux autres, il est temps d'attribuer les ressources.

Le terme de ressources fait référence à votre équipe, mais aussi à des prestataires externes, à des fournisseurs, etc. Bref, à toutes personnes qui vont travailler sur votre projet pendant toute sa durée ou de manière ponctuelle.

Attention, lors de cette étape, il est essentiel de prendre en compte les différentes contraintes auxquelles sont soumises vos ressources. Par exemple, si celles-ci sont impliquées dans un autre projet en même temps, si elles ont des congés, si elles travaillent à temps partiel, etc.

## 6. Construire votre calendrier de projet

Il s'agit de la dernière étape de la planification : la création de l'échéancier de votre projet. C'est lors de cette étape que vous devez prendre en compte les vacances de vos collaborateurs ainsi que les interventions ponctuelles des différents prestataires.

Votre calendrier doit être le plus réaliste possible. Évitez les délais trop serrés ou, à l'inverse, trop longs. Sachez que votre planning n'est pas figé et qu'il sera amené à évoluer au cours du projet. En effet, aléas et imprévus risquent de survenir, certaines tâches prendront plus de temps que prévu alors que d'autres seront terminées plus rapidement. Vous devrez donc mettre régulièrement à jour votre planning.



Agence IDF : 8 rue du ponceau, 95 000 CERGY

Siège : 2 rue Féron, 27590 PITRES

## 7. Utiliser un logiciel de gestion de projet

Aujourd'hui, la planification de projet est simplifiée grâce à l'utilisation de logiciels de gestion de projet dont elle est l'une des nombreuses fonctionnalités disponibles (grâce au diagramme de Gantt notamment).

Suivez la progression de votre projet, gérez la charge de travail de vos collaborateurs, actualisez le planning, surveillez les prochaines échéances, etc. Bref, ces logiciels vous facilitent la vie.

Vous connaissez désormais toutes les étapes pour une planification de projet réussie.

À vous de jouer!